FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2025 – 2026 - BO n°29 du 12.03.26

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGENDA 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Compétitions 7
- Séniors..... 8
- Jeunes 11
- Féminines 13
- Rugby à 7..... 15
- Ecoles de Rugby..... 18
- Rugby Loisir..... 19
- Rugby à 5 20

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Discipline 24
- Formation..... 28

INFORMATIONS DIVERSES

- Clubs sportifs engagés 31
- Formation..... 32
- Tournois amicaux 33
- Communication..... 34

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 37

PARTENAIRES & MÉCÈNES 39

CONTACTS 41

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Agenda

Calendrier des évènements de la LIFR à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Mercredi et Jeudi	25 & 26/03/26	Rencontres Terrain Favorable	RCP 15	Journée entière
Samedi	28/03/26	Rencontre Ecol'Ovale	Ligue - Salle Krotoff	Matinée (10h-12h)
Samedi	04/04/2026	Tournoi Sélections Départementales Fem 15 : Véronique Dubois Vincent	En Attente (95)	Après-midi
Samedi et dimanche	11 et 12/042026	CSM 15 N°5 : Garçons et Féminines (Avec autres Ligues)	Le Havre	Journée entière
Samedi	11/04/2026	Journée rugby santé	RCP15	Journée entière
Samedi	18/04/2026	Tournoi Sélections Départementales Garçons M13	CD 77	Journée entière
Samedi et dimanche	18 et 19/04/2026	Sélection IDF Féminines M18 à 7 : Championnat de France	A l'aigle	Journée entière
Dimanche	19/04/2026	Finales Promotion Régionale M+18	À définir	Journée entière
Dimanche	19/04/2026	Tournoi Final Sélection Départementale Garçons M14 : D. Geninasca	Vitry	Journée entière
Dimanche	26/04/2026	Finales Régionales Seniors	Coulommiers (77)	Journée entière
Mercredi	06/05/2026	Festival rugby des quartiers	ENT Goussainville Gonesse	Journée entière
Dimanche	10/05/2026	Finales Régionales Jeunes (Hautes)	Gennevilliers	Samedi après-midi et dimanche toute la journée
Mardi	12/05/2026	Ta Région en mode Jeux	Cergy Pontoise	Journée
Dimanche	24/05/2026	Finales Régionales Féminines rugby à X	A définir	Journée entière
Mardi	26/05/2026	Comité Directeur	LIFR	19h
Samedi	30/05/2026	Finales Régionales Rugby à 5	Antony	Toute la journée
Samedi	06/06/2026	Finales Challenge +	Suresnes	Journée entière
Samedi	13/06/2026	Assemblée Générale	Fort de Nogent	Matinée
Mercredi	17/06/2026	CSM 15 Féminines N°0 (saison 26/27)	En Attente	Journée entière
Samedi	20/06/2026	Tournoi Qualification CDF Beach-rugby	Fontainebleau	Journée entière
Mercredi	24/06/2026	CSM 15 Garçons N°0 (saison 26/27)	En Attente	Journée entière

Accéder à l'intégralité de l'agenda sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Tableaux des matchs reportés
(MISE A JOUR)

Vous trouverez, ci-après, les tableaux des reports des catégories Jeunes & Séniors.

Découvrir le tableau des reports +18

Découvrir le tableau des reports -18

1. IMPORTANT : Charte de l'Arbitrage M+18, les points seront attribués ce vendredi au plus tard !

Dans toutes les Compétitions Séniors, et comme chaque année, il est fait état de l'application de la Charte de l'arbitrage prévue à l'annexe III des Règlements Généraux de la Fédération Française de Rugby (F.F.R.). En effet, toutes les associations doivent contribuer au recrutement des arbitres. Cette participation au recrutement est de la responsabilité de tous afin que les rencontres officielles de rugby puissent être dirigées par des arbitres, lesquels sont chargés de veiller au bon déroulement de ces dernières.

L'échéance de cette charte étant arrivée cette semaine, **la Commission des Epreuves de la Ligue Régionale d'Ile de France de Rugby appliquera ce vendredi au plus tard les mesures de récompenses aux classements généraux des différentes compétitions pour les associations qui auront contribué par leur investissement, tout au long de la saison sportive, au recrutement et à la formation de ces arbitres.**

Ce dispositif de récompenses consiste à attribuer des points de bonus au classement général de l'équipe « UNE » concernée, aux associations ayant respecté les dispositions prévues au Titre II de l'annexe III des Règlements Généraux de la FFR, à savoir :

1. la mise à disposition du nombre d'arbitres requis selon le niveau de son équipe « UNE » senior ayant chacun arbitré au moins 4 matchs : attribution de 2 points de bonus ;
2. l'arbitrage d'un nombre total de matchs correspondant à la multiplication par 10 du nombre d'arbitres requis pour le club en fonction de la division de son équipe « UNE » : attribution d'1 point de bonus supplémentaire.

***Exemple 1** : Une association dont l'équipe « UNE » évolue en Régionale 1 doit mettre à la disposition de son organisme régional un arbitre ayant chacun dirigé au moins 4 matches. A la date butoir fixée par l'Annexe III, l'arbitre a dirigé 3 rencontres. Dans ce cas, l'association ne pourra prétendre à l'attribution de deux points de bonus, puisqu'il n'a pas arbitré 4 matches et ne peut donc pas être comptabilisé au titre du point 1). Cette association ne pourra prétendre ni aux 2 points de bonus au titre du 1), ni au point de bonus de supplémentaire au titre du point 2).*

***Exemple 2** : Une association dont l'équipe « UNE » évolue en Régionale 1 dispose de 1 arbitre. A la date butoir fixée par l'Annexe III, l'arbitre a arbitré 5 matches. L'association pourra prétendre à l'attribution de 2 points de bonus au titre du point 1) puisque l'arbitre a dirigé au moins 4 matchs,*

mais ne pourra bénéficier du point de bonus supplémentaire au titre du point 2), puisqu'il n'a pas dirigé 10 matches.

Ce dispositif est basé sur des critères objectivement vérifiables qui ne sont donc soumis à aucune appréciation.

Les associations qui ne respectent donc pas la Charte de l'arbitrage ne se verront attribuer aucun point de bonus, puisque toute association engagée dans une compétition se doit d'en respecter les conditions de participation, y compris administratives, lesquelles sont inhérentes au respect de l'équité sportive.

Pour les associations qui estimeraient que les points qui leur ont été attribués ne correspondent pas à leur situation, elles peuvent contester cette mesure dans un délai de 7 jours francs à compter de la notification reçue. Il convient de la faire par écrit auprès du Conseil Régional de Résolution des Litiges (litiges@idfrugby.fr), en apportant tout élément de nature à démontrer qu'elles respectent les dispositions prévues au Titre II de la Charte de l'Arbitrage.

2. Addendum au Règlement des Compétitions M+18 : Championnat de France Réserves Régionale 2 (RAPPEL)

Nous invitons tous les clubs concernés à prendre connaissance de l'Annexe correspondant à l'addendum du Championnat de France de la Compétition de Réserves Régionale 2. A l'écriture du Règlement, n'étaient pas connu le nombre de qualifié(s) par Ligue dans cette Compétition Nationale et les modalités de qualifications au sein de l'Ile de France. Une mise à jour a donc été effectuée avec l'écriture détaillée de cet addendum.

Accéder au document

3. Phase dite « consolante » : Reconduction du format et positionnement des clubs avant le 15 mars (DERNIER RAPPEL)

Suite aux réunions d'informations concernant les équipes de Régionale M+18, une proposition de modification du format de la phase dite « consolante » a été présentée. Il ressort de ces échanges que les équipes sont assez partagées quant au format proposé. **La Commission des Épreuves a donc décidé de reporter cette modification** afin de prendre le temps nécessaire pour analyser les différents paramètres et envisager la mise en place d'une nouvelle formule la saison prochaine.

En conséquence, **le format de la phase consolante est reconduit** pour cette saison à l'identique du format de la saison dernière.

Nous vous remercions, dans le cas où votre équipe serait concernée, de bien vouloir nous **faire connaître votre positionnement avant le 15 mars.**

« Pour rappel, seules les équipes non engagées en phases finales régionales ou nationales peuvent s'inscrire. » Inscription via l'adresse epreuves@idfrugby.fr

Les dates prévues sont les suivantes :

- 12 avril 2026 - 19 avril 2026 - 3 mai 2026 pour la 1ère phase
- 24 et 31 mai pour la phase finale

Toute équipe engagée ne pourra déclarer forfait dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la compétition, ni pendant toute la durée de celle-ci, qu'il s'agisse de la phase qualificative ou de la phase finale, sous peine d'une pénalité financière d'un montant de 500 €. Cette disposition contribue à préserver la continuité et à garantir l'équité tout au long de cette phase.

4. Finales régionales M+18 : Coulommiers Pays de Brie Rugby retenu comme site d'accueil pour l'édition 2025–2026 (DERNIER RAPPEL)

Le 30 octobre, un appel à candidatures a été lancé, au travers des Bulletins Officiels n°12 à n°18, pour l'organisation des finales régionales M+18 prévues le dimanche 26 avril 2026.

Les associations avaient jusqu'au lundi 15 décembre 2025 à minuit pour déposer leur candidature.

À l'issue de cette période, sept clubs ont fait acte de candidature :

- COULOMMIERS PAYS DE BRIE RUGBY (4612N)
- RUGBY CLUB DU PAYS DE MEAUX (7034W)
- R C S BRETIGNY (4586K)
- RUGBY AULNAY CLUB (4576Z)
- SAINT DENIS RUGBY 93 (8002K)
- RUGBY CLUB DE SURESNES – HAUTS-DE-SEINE (4760Z)
- RUGBY CLUB MASSY ESSONNE (4654J)

Afin de favoriser une plus grande diversité géographique dans l'organisation des finales régionales M+18, le **RUGBY CLUB MASSY ESSONNE (4654J)**, qui a accueilli les deux dernières éditions, n'a pas été retenu cette année comme club hôte.

Une délégation de la Commission des épreuves a procédé, sur site, à l'examen des candidatures en rencontrant individuellement chaque candidat.

À l'issue de ses visites, la Commission des Épreuves a soumis ses conclusions au Bureau Exécutif de la Ligue Île-de-France de Rugby.

Suivant la recommandation de la Commission des Épreuves, le Bureau Exécutif a validé l'attribution de l'organisation des finales régionales M+18 pour la saison 2025–2026 au club du **Coulommiers Pays de Brie Rugby (4612N)**.

Nous remercions l'ensemble des clubs pour l'intérêt porté à l'organisation des finales régionales M+18 ainsi que pour la qualité des candidatures présentées.

1. M19 à X : Oppositions des phases finales du 14 mars 2026

La phase qualificative pour les équipes engagées en R3 M19 s'est achevée le 14 février.

Sur le site de la Ligue, vous trouverez les classements de l'Inter Poules ainsi que celui de l'Intra Poules, avec un tableau des oppositions futures qui ont été saisies sur Oval-e.

Accéder au site

ATTENTION : Nous vous demandons de contrôler les dénominations de vos terrains et de vos équipes (surtout les rassemblements).

2. M19 à X : Les points du règlement à avoir en tête lors des phases finales

En cas d'égalité au terme du temps réglementaire entre deux équipes

L'article 454-2 des Règlements Généraux, lors des phases finales des catégories M19, en cas d'égalité au terme du temps réglementaire entre deux équipes, celles-ci ne joueront pas de prolongation. L'équipe déclarée gagnante sera celle qui aura dans l'ordre :

1. Marqué le plus grand nombre d'essais au cours du match ;
2. Réussi le plus grand nombre de tirs au but effectués dans les conditions définies dans les règles du jeu n° 8.

Pour les rencontres en matchs aller et retour, selon l'article 454-3, un match nul à la fin de la durée réglementaire, soit du match aller, soit du match retour, ne donnera pas lieu à prolongation.

A l'issue des 2 rencontres ayant opposé les 2 équipes en matchs aller et retour, l'équipe déclarée gagnante sera celle qui aura dans l'ordre :

1. Obtenu le plus de points terrain (points bonus éventuels compris) à l'issue des deux rencontres (voir article 341.1.1.a des présents règlements),

2. Obtenu le meilleur goal-average à l'issue des deux matches,
3. Marqué le plus grand nombre d'essais au cours des deux rencontres,
4. Réussi le plus grand nombre de tirs au but effectués à l'issue du 2ème match dans les conditions énoncées dans les règles du jeu (règle n° 8).

Les qualifications spécifiques et limitatives

Il est fait application de l'article 320-2 des Règlements Généraux de la F.F.R.

En rugby à X, sauf règlementation particulière, pour être autorisé(e) à participer à une rencontre de phase finale d'une compétition, un joueur ou une joueuse ne doit pas avoir préalablement participé, au titre de la même saison, à un nombre total de rencontres de phases qualificatives avec une ou plusieurs autres équipes de niveau supérieur relevant de la même classe d'âge, correspondant à plus de la moitié du nombre de rencontres théoriquement prévues dans les phases qualificatives précédant la phase finale susvisée.

La participation à une rencontre s'entend de l'inscription sur la feuille de match correspondante.

Dérogations :

- Si au cours d'un même week-end, les deux équipes d'une association jouent en phase finale, les limitations relatives au nombre de match ne s'appliquent pas.
- Si au cours d'un même week-end, l'équipe « une » d'une association joue en phase qualificative et l'équipe « deux » joue en phase finale, les limitations relatives au nombre de matches ne s'appliquent pas.

Accéder au règlement à X

1. Féminines -18 à X : Etage 2 de la Fusée « rugby à 7 » le 22 mars ! Inscrivez-vous avant le 19 mars pour y participer

Etage 2 de la Fusée « Regroupements Départementaux F-18 à X » pour la pratique du rugby à 7 le dimanche 22 mars !

Pour rappel, il a été annoncé dans les différents Bulletins Officiels de la LIFR du mois de septembre & décembre, que la Ligue, conformément aux recommandations fédérales, **a la volonté d'inciter à la pratique du rugby à 7.**

La première date du dimanche 8 février a été un réel succès pour lequel nous remercions encore tous les acteurs (joueuses, dirigeants, bénévoles, club accueil, …) de cette journée à Gennevilliers.

La deuxième date du 22 mars sera organisée sur **deux sites différents** avec la présence de cadres techniques & dirigeants de la Ligue (CTC), des départements et des clubs (coachs et joueuses) sur chacun :

- **Gennevilliers** pour les départements 75, 78, 77 et 92 ;
- **Terres de France** pour les départements 93, 94 et 95.

Le déroulé est identique à la 1ère journée soit accueil dès **9h30** et fin de la journée prévue à **16h00**.

Précisions :

- Merci à tous les participants de se munir de votre n° de licence.
- Le repas et la collation sont bien compris dans le programme.

Merci à tous de s'inscrire en ligne **avant jeudi 19 mars 9h00** afin que les clubs « Accueil » puissent s'organiser au mieux.

S'inscrire avant le 19 mars 9h

2. Finales régionales F-18 et F+18 à X : Candidatez avant le 4 mai pour les accueillir le 24 mai (RAPPEL)

Le dimanche 24 mai sera la journée tant attendue des Finales Régionales de nos Compétitions F-18 et F+18 à X. Pour ce faire, nous lançons un appel à candidatures concernant cette organisation !

Merci à tous les clubs intéressés de prendre connaissance du cahier des charges ci-dessous, et d'informer le Pôle Epreuves par mail avant le **lundi 4 mai 9h00.**

Accéder au cahier des charges des finales

1. Open Tour M16 & M19 : 2026, l'année de la Bascule. Inscrivez-vous avant le 18 avril (RAPPEL)

Depuis l'automne 2020, la Ligue Ile de France s'est beaucoup employée à mettre en place une pratique de rugby à 7 chez les jeunes. Nous avons mis en place une politique "volontariste" pour arriver à amplifier cette pratique, avec un certain succès : **92 équipes inscrites sur l'Open Tour l'an dernier**. Bien évidemment, non sans rencontrer quelques difficultés (des forfaits, quelques organisations d'équipes ou de tournois désinvoltes), mais ce sont des difficultés logiques, relatives à l'ère du DÉVELOPPEMENT !

Aujourd'hui nous avons la volonté d'entrer dans un temps VERTUEUX : il nous faut tous **considérer le rugby à 7 comme une pratique qui mérite le même sérieux, la même rigueur que l'engagement dans une compétition à XV**. Nous mettrons donc en place, dès cette tournée de Printemps, les conditions de cette légitimité. Il y aura alors peut-être moins d'équipes participantes mais les équipes engagées sauront concourir, collaborer avec discipline.

Concrètement, quelles évolutions ?

- **Calendrier** :

Le calendrier du rugby à 7 a été publié **début septembre** en même temps que les calendriers à XV (et/ou à X), avec pour rappel les échéances suivantes :

 - OT1 : les 23 et 24 mai
 - OT2 : les 30 mai et 1° juin
 - OT Finales et TQF : les 13 et 14 juin
 - Les CDF à Plouzané les 20 et 21 juin

- **Engagement des équipes :**

 - Pour participer : s'inscrire en ligne, dès le début de ce mois de mars et **jusqu'au 18 avril**, date butoir ;
 - **Pour l'entièreté du Circuit, sur 3 dates** : 2 dates de qualification et 1 date de finales **pour tous**.

- **Coût et Forfait(s) :**

 - Participation au Circuit (**dans son intégralité**) : **300 euros** ;
 - Si une équipe est en situation de **forfait tardif, et qu'elle ne pourra pas être remplacée : sanction financière de 300 euros.**

- **Accueil d'un Tournoi :**

Le club candidat pour accueillir un tournoi :

- Devra répondre à un cahier des charges précis (voir le Livret d'Accueil) ;
- Bénéficiera de l'exonération totale ou partielle des frais d'inscription de 300 € pour l'entièreté du Circuit, bien évidemment si le cahier des charges précité est respecté.

- **Officiels :**

La Ligue instaurera la présence d'un **Représentant Fédéral**, sur chaque terrain, en plus des arbitres.

Ses missions principales seront :

- Veiller au **respect de la tenue des bancs de touche**
 - Présence uniquement des personnes mentionnées sur la FDM
 - **Port des brassards** adéquat
 - Postures convenables
- Veiller au protocole **des remplacements qui deviennent illimités** dans toutes les compétitions de rugby à 7 :
 - Passage par la table de marque
 - Contrôle du carton de remplacement
- Évaluer le respect du CDC par le club accueillant

- **Publication de la Compétition et documents officiels :**

A l'issue des inscriptions, La Ligue publiera et diffusera dès que possible :

- Les sites retenus pour accueillir sur les trois dates programmées ;
- Les Poules par site pour les Journées 1 et 2 ;
- Les documents officiels :
 - Feuille de Match
 - Feuille de Régulation
 - Feuille de Score
 - Cartons d'Identifications

Inscriptions M16

Inscriptions M19

Livret d'accueil et organisation

Calendrier

2. Circuits Sevens Accession et Challenge Sevens Féminin : Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 Mars (RAPPEL)

Pour faire suite à l'annonce des étapes et lieux des Circuits Sevens 2026, la FFR confirme l'ouverture des inscriptions aux Circuits Sevens Accession 2026 et Challenge Sevens Féminin 2026. Les formulaires sont disponibles ci-dessous ainsi que sur le site FFR.FR (cliquez-ici), **la date limite d'envoi est fixée au 30/03/2026.**

Sur ces deux circuits, en cas de demande de participation supérieure au nombre de places disponibles, la sélection se fera sur le principe du premier arrivé – premier servi (en ayant respecté les démarches prévues dans le formulaire).

Circuits Sevens Accession 2026

Challenge Sevens Féminin 2026

Feuille de Match dématérialisée : Journées « Test » le 14 mars pour les M14 et 28 mars pour les M8/M10/M12 (RAPPEL)

La Feuille de Match Dématérialisée pour les EDR arrive !

Les premiers tests grandeurs nature débuteront en Ile de France sur la **journée du 14 mars** pour les **M14**, et celle du **28 mars** pour les **M8/M10/M12**.

Pour cette phase « Test », **il est nécessaire d'utiliser l'application mais aussi de doubler avec les feuilles de présence et résultats en version papier**.

La généralisation totale de ce dispositif interviendra obligatoirement à partir de la saison 2026/2027.

1. Tournoi RLO Brétigny du 28 mars : Il reste encore des places !

Le Tournoi de fin de saison RLO de Brétigny approche à grands pas, et il reste encore des places !

Pour rappel, la Ligue Île-de-France de Rugby, en partenariat avec le club accueil organise le premier tournoi de fin de saison **le 28 mars** sur les terres de l'ENTENTE R C C S BRETIGNY.

Cet événement vise à promouvoir le rugby loisir, ses valeurs de convivialité, de partage et d'inclusion, tout en offrant au club hôte de nombreux avantages : accompagnement organisationnel, visibilité régionale, mise en valeur des infrastructures, dynamisation de la vie associative et retombées locales positives.

Il reste des places! N'hésitez pas à vous rapprocher de Sébastien CHA (cha_sebastien@yahoo.fr).

2. Save the Date : Tournoi RLO à MLSGP le 20 juin prochain ! (RAPPEL)

Il est temps pour nous de vous annoncer d'ores et déjà la date et le lieu du 2ème tournoi de RLO de fin de saison.

Celui-ci se déroulera sur les terres de MLSGP le 20 juin prochain !

Le format sera le suivant : 8 équipes sur un tournoi, mais bien évidemment plus d'informations à venir !

Une fois n'est pas coutume, si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas et contacter dès maintenant Sébastien CHA (cha_sebastien@yahoo.fr).

1. Championnat IDF – Date n°9 : Ouverture des inscriptions jusqu'au 17 mars

La D°9 du Championnat IDF se déroule le week-end des 21 & 22 mars prochain :

- **Open Féminin** chez les 5 au carré de l'Etampes RC, le samedi 21 mars matin (1 terrain - 12 équipes maximum) ;
- **Open Masculin** à Vélizy Villacoublay chez les RHINO'S, le dimanche 22 mars matin (1 terrain - 12 équipes maximum) ;
- La catégorie **Mixte** jouera sur le terrain des Super 5 de l'ACBB, le dimanche 22 mars matin (1 terrain - 12 équipes maximum) ;
- Les catégories **Plus de 35 ans** sont attendus chez les Cougarachas du Puteaux RC, le dimanche 22 mars matin (1 terrain – 12 équipes maximum) ;
- **Mixte plus de 35 ans** chez les Marca5 du Rugby Olympique Yerrois, le dimanche 22 mars matin (1 terrain - 12 équipes maximum) ;
- Les catégories **Plus de 50 ans** chez les Tuches du RCP XV, le dimanche 22 mars matin (1 terrain - 12 équipes maximum).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi 17 mars, 9h00.

S'inscrire à la date n°9

2. Tournoi des enfants de l'Ovale : Dimanche 14 juin à Viry-Châtillon

Depuis quelques saisons, en partenariat avec la Ligue Île de France de Rugby, l'association « **Les Enfants de l'Ovale** » œuvre pour la promotion du rugby comme outil d'éducation, de partage et d'inclusion. À travers ses actions, elle favorise la pratique sportive et la transmission des valeurs du rugby auprès de tous les publics.

Dans ce cadre, l'association organise un **tournoi de rugby à 5 le 14 juin 2026 à Viry-Châtillon**.

Retrouvez toutes les informations dans le tableau des tournois amicaux autorisés.

Accéder au tableau des tournois amicaux autorisés

3. Tournoi festif Féminin à Lagny-sur-Marne, le 29 mars : Inscrivez-vous ! (RAPPEL)

Inscrivez-vous au Tournoi festif Féminin qui aura lieu le **dimanche 29 mars à Lagny-sur-Marne à partir de 13h30.** Pour rappel, dans le but de développer la pratique et mettre à l'honneur le sport féminin, **licenciées et non licenciées sont les bienvenues** pour participer, assister ou simplement passer un agréable moment autour du Rugby à 5 Féminin. Les frais d'inscriptions sont à hauteur de 10€ par joueuse. Cette participation est destinée à la dégustation d'un barbecue et d'un punch !

Merci de vous rapprocher de la ligue (rugbya5@idfrugby.fr) si vous êtes intéressées par ce tournoi. Enfin, les joueuses qui seront en sous-effectif ou seules, pourront intégrer **une équipe Barbarian**. Cela sera possible via le formulaire d'inscription.

Accéder au formulaire d'inscription

4. Présentation du Rugby à 5 en Île-de-France ! (RAPPEL)

Nous avons le plaisir de vous présenter le Rugby à 5 en Île-de-France. Le document téléchargeable ci-dessous vous explique la pratique du rugby à 5 et les rouages de son organisation.

Alors n'attendez plus et vérifiez si vos connaissances sont à jour !

Accéder à la présentation

5. Championnat de France de Rugby à 5 : les Finales auront lieu les 27 & 28 juin (RAPPEL)

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation des finales nationales de rugby à 5 à Chalon-sur-Saône (71100), les samedi 27 et dimanche 28 juin 2026.

Nous remercions le Rugby Club Tango Chalonnais ainsi que la Ligue Régionale de Rugby Bourgogne-Franche-Comté qui accueilleront cet événement national. Nous savons que les différents membres de l'organisation ont hâte de rassembler nos équipes régionales, sur le site du Complexe Léo Lagrange.

Pour rappel, l'accès aux Finales Nationales est déterminé à l'issue des Finales Régionales.

6. Beach Rugby : Qualifications aux Finales du Championnat de France le samedi 20 juin (RAPPEL)

Les qualifications aux Finales du Championnat de France de Beach Rugby se tiendront le **samedi 20 juin 2026 à Fontainebleau**, au Grand Parquet à Fontainebleau, organisé par le club Rugby Sud 77.

Nous remercions chaleureusement le club pour son accueil et son engagement dans l'organisation de cet événement.

Ces qualifications sont ouvertes aux catégories **Open Féminin** et **Open Masculin**. Une catégorie **Open Mixte** est également proposée ; toutefois, **celle-ci ne donnera pas accès aux Finales du Championnat de France**.

Les équipes souhaitant participer sont invitées à s'inscrire dès à présent. Le montant de l'engagement est fixé à **150 € par équipe**.

Nous espérons vous voir nombreux pour cette journée sportive et conviviale placée sous le signe du Beach rugby !

Inscrivez-vous ici !

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Conseil de Discipline : Mode de fonctionnement (DERNIER RAPPEL)

1. Règlements

Le conseil de discipline est sujet aux règlements de la FFR. Ceux-ci sont régis par le Titre V des règlements généraux, que vous pouvez trouver notamment sur le site de la FFR dans les publications officielles. Le conseil de discipline de la LIFR sera saisi sur des rencontres sous sa responsabilité.

2. Pourquoi êtes-vous convoqué ?

2.1. Cas joueur (personne physique ou son représentant légal)

Vous êtes convoqué parce que, lors d'une rencontre :

- l'arbitre vous a attribué un carton rouge et qu'il a indiqué que la raison de ce carton ferait l'objet d'un rapport de sa part,
- ou que vous êtes cité dans le cadre d'un comportement répréhensible d'un licencié (hors carton),
- ou que votre identité est présente dans un rapport lié à des désordres, ou pour toute autre raison posant des problèmes disciplinaires.

A noter qu'en dehors du carton rouge, les autres officiels de la rencontre (Représentant fédéral, Délégué sécurité etc…) peuvent faire un rapport vous concernant. Tout carton rouge donnant lieu à un rapport et/ou tout rapport à votre encontre donne lieu à une suspension immédiate et à une convocation devant le conseil de discipline.

2.2. Cas club (personne morale)

Votre club est convoqué parce que, lors d'une rencontre :

- il y a eu des comportements répréhensibles d'un licencié (hors carton),
- et/ou qu'il y a eu des désordres (bagarres, envahissements etc…),

- et/ou toute autre raison posant des problèmes disciplinaires, au sens des règlements généraux.

A noter que, dans le cadre de cette audition, les 2 clubs de la rencontre seront convoqués afin d'avoir le point de vue de chacun sur les événements.

2.3. Saisine

Joueur ou club, vous pouvez aussi être convoqué suite à une saisine. Celle-ci émane du Président de la LIFR, de son Secrétaire général ou de son Trésorier. Elle fait suite à des informations que ceux-ci auront eu à leur connaissance et jugées suffisamment importantes pour que la décision de vous convoquer en conseil de discipline soit prise.

3. La convocation

3.1. La convocation

Dans le cas joueur, celle-ci est envoyée par messagerie **à l'adresse du joueur indiquée dans Oval-e et à l'adresse de messagerie du club** auquel est licencié le joueur. Dans le cas d'une double licence, c'est le club à l'origine de la licence qui sera informé.

Dans le cas club, celle-ci est envoyée à **l'adresse de messagerie du siège social** et à **l'adresse de messagerie du club.**

Cette convocation est envoyée **au minimum 7 jours avant l'audition**. Celle-ci comporte les éléments qui ont amené votre convocation, la date et l'horaire de l'audition ainsi que la manière de procéder. L'audition aura lieu à distance par visio-conférence. Généralement, le conseil se réuni **le jeudi entre 17h et 20h** et en cas de nombre de dossiers important, il se réunit le mercredi aux mêmes heures.

3.2. Que faire après réception de la convocation ?

Vous n'êtes pas obligé d'assister à l'audition :

- Vous pouvez envoyer un courrier à la LIFR voire un courriel à l'adresse discipline@idfrugby.fr
- et/ou vous souhaitez assister à l'audition, vous devez nous le dire afin que l'on puisse vous envoyer le lien de la visio-conférence
- et/ou vous souhaitez être représenté par une ou plusieurs personnes que vous nommerez. Vous communiquerez les adresses de messagerie des personnes à contacter afin que l'on puisse aussi leur envoyer le lien.

3.3. Sous quel délai répondre à la convocation ?

Le règlement, repris dans la convocation, indique que votre réponse concernant la participation à l'audition doit nous être communiquée au plus tard **3 jours** ouvrables avant l'audition et que le nom des personnes assistant à celle-ci doit nous être communiqué au plus tard **48h** avant l'audition. Passé ces délais, nous ne pourrons plus prendre en compte votre participation. Ce délai nous est nécessaire afin de préparer les auditions.

Le lien de la visio-conférence sera envoyé. Sans ce lien, vous ne pourrez pas assister à l'audition.

3.4. Vous voulez nous transmettre des éléments complémentaires

Que vous soyez présent ou non, représenté ou non, vous pouvez nous communiquer des éléments complémentaires que vous souhaitez porter à notre connaissance (vidéo, courrier, etc…). Ces éléments doivent nous être communiqués au plus tard **48h** avant l'audition. Si vous avez plusieurs convocations (ex joueur et club), vous devrez nous indiquer au titre de quelle convocation vous souhaitez que ces éléments soient utilisés (exemple si une vidéo doit être utilisée pour plusieurs cas). Dans le cas contraire, les éléments ne seront utilisés que pour la convocation à laquelle vous aurez répondue.

3.5. Recevabilité d'une vidéo

Pour qu'une vidéo d'un cas joueur avec carton rouge soit recevable, elle doit démarrer, au minimum, une minute avant la situation et comporter la remise du carton par l'arbitre et la sortie du joueur. Sans ces informations visibles, il ne nous sera pas possible d'identifier que la séquence vidéo concerne effectivement le cas à traiter. Le plus simple étant de nous envoyer la vidéo complète en nous indiquant le minutage de l'action.

4. L'audition

4.1. Le conseil de discipline

Le conseil de discipline est formé de bénévoles. Seront présents à l'audition au minimum trois personnes du conseil à savoir : le président (ou son représentant), le secrétaire de séance ainsi qu'un membre. Un salarié de la LIFR sera aussi présent pour gérer l'organisation des auditions.

Vous pourrez vous connecter à partir de l'horaire indiqué sur votre convocation. Lors de votre connexion, vous serez en attente tant que le conseil ne sera pas prêt à vous recevoir. Il peut y avoir des retards suite aux auditions précédentes. Pour vous identifier, votre caméra devra être opérationnelle et vous ne pourrez pas assister à la visio-conférence alors que vous êtes conducteur d'un véhicule. Avec votre accord, la visio-conférence sera enregistrée. Ceci nous permettra de faire un compte rendu précis de ce qui s'est dit pendant celle-ci.

Pour un cas individuel, l'audition est prévue sur dix minutes. Pour un cas club, l'audition est prévue sur 20 minutes. L'audition a pour but d'entendre les arguments de chacun.

4.2. La décision

Après l'audition, Le conseil de discipline prend une décision qui pourra donner lieu à une sanction. Il existe un barème de sanctions dans le titre V des règlements généraux. A ce barème peuvent être appliqués des facteurs aggravants (exemple dossier disciplinaire etc..) ou des facteurs atténuants (exemple reconnaissance de la faute etc…).

Pour un cas joueur, la sanction sera exprimée en nombre de semaines en sachant qu'une semaine équivaut à un match auquel le licencié aurait pu participer durant la semaine. Cette décision sera communiquée aux personnes ayant reçue la convocation initiale. Les suspensions déjà effectuées au titre de la convocation viendront en déduction de la sanction.

A partir de la semaine suivant l'audition, une notification de ce qui s'est dit pendant celle-ci sera envoyée aux personnes ayant reçue la convocation initiale. A la réception de cette notification, si vous n'êtes pas d'accord avec la décision du conseil, vous aurez sept jours pour faire appel à la commission d'appel de la FFR à Marcoussis (dajc@ffr.fr).

En espérant que ces éléments permettront de vous apporter les précisions concernant notre fonctionnement.

L'ensemble des membres du conseil espère ne pas avoir à vous rencontrer lors d'une prochaine séance.

Sportivement,

Gérard LE MERO
Président du Conseil de Discipline

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Formation

BPJEPS, CQP, DEJEPS : Top départ des pré-inscriptions (RAPPEL)

BPJEPS Rugby à XV : ***Brevet Professionnelle de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité « éducateur sportif », mention « rugby à XV »***

Ce diplôme d'État de niveau 4, inscrit au RNCP, permet d'encadrer des publics variés tels que :

- Des licenciés de la FFR en rugby éducatif (Baby-Rugby ou Ecole de Rugby),
- Des licenciés de la FFR en rugby compétitif (moins de 16 ans),
- Des non-licenciés en milieu scolaire et périscolaire, en entreprise, en « loisirs-bien-être ».

Organisée en alternance entre cours théoriques et mises en pratique, la formation comprend 612 heures d'enseignement et au minimum 590 heures en situation professionnelle. Les stagiaires y encadrent notamment des groupes en école de rugby et chez les moins de 15 ans, tout en menant un projet concret au sein de leur structure d'accueil.

Au fil de la saison, ils développent des compétences essentielles :

- Encadrer tous les publics,
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation,
- Conduire des séances et cycles d'apprentissage en rugby à XV,
- Mobiliser les techniques spécifiques à la discipline.

Le BPJEPS Rugby à XV proposé par l'IREF de la LIFR offre ainsi une formation exigeante, ancrée dans le terrain, pour préparer les éducateurs de demain.

En savoir plus **S'inscrire**

CQP « Certificat de Qualification Professionnelle » Technicien de Rugby à XV

Ce diplôme professionnalisant de niveau 4 inscrit au RNCP, est destiné à celles et ceux qui souhaitent devenir professionnels de l'encadrement sportif.

Il prépare les futurs éducateurs à encadrer, à temps plein, des collectifs au sein de clubs ou de structures associatives contribuant ainsi au développement du rugby en Ile-de-France et à la transmission de ses valeurs.

Jusqu'en juin, les stagiaires vont acquérir des compétences telles que :
Préparer et animer de cycles de séances de perfectionnement en rugby à XV ;

- Organiser, informer et communiquer autour d'activités d'animation et d'encadrement physique et sportif ;
- Conduire un parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

Proposée en alternance, cette formation offre l'opportunité de mettre en pratique les compétences développées au cours de leurs parcours au sein de leur structure d'accueil.

En savoir plus **S'inscrire**

DEJEPS Rugby à XV : *Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby à XV »*

Le DEJEPS Rugby à XV (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « perfectionnement sportif », mention rugby à XV) est un diplôme de niveau 5, inscrit au RNCP (n° 36831).

Il prépare les éducateurs à prendre des responsabilités dans la conception, la mise en œuvre et la coordination de projets sportifs, aussi bien dans les clubs que dans les structures fédérales ou territoriales.

Les stagiaires viseront l'acquisition des compétences suivantes, telles que définies dans le référentiel de certification :

- Concevoir un projet d'action en rugby à XV, en lien avec les besoins d'un territoire ou d'une structure ;
- Concevoir et coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement, adapté au public visé (jeunes, adultes, compétiteurs) ;
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif, fondée sur l'analyse du jeu, la planification et le suivi individualisé ;
- Conduire une démarche de formation, que ce soit auprès d'éducateurs, de bénévoles ou d'intervenants du club.

En savoir plus **S'inscrire**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Clubs sportifs engagés : Appel à projets IMPACT 2026 (RAPPEL)

Appel à projets 2026

Dans l'attente de l'ouverture prochaine de l'appel à projets Impact, destiné à financer des opérations menées conjointement avec France Travail, il est recommandé de vérifier dès à présent que l'ensemble des démarches préparatoires est finalisé.

- **S'inscrire au sein du réseau des clubs sportifs engagés : https://lnkd.in/ef6Y2Hnb**
- **Vérifier et mettre à jour les informations relatives à votre association sportive : https://lnkd.in/ez9S669n**
- **Prendre connaissance des actions éligibles via les cahiers des charges et les webinaires : https://lnkd.in/eaxE2YM5**
- **Contacter votre référent régional France Travail : https://lnkd.in/ejEGDJC5**

Il est également recommandé de suivre les clubs sportifs engagés sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, Facebook) ainsi que via leur newsletter afin de recevoir le code de l'appel à projets dès sa publication.

Suite au webinaire du 29 janvier proposé par les Clubs Sportifs Engagés et France Travail, retrouvez les actions éligibles à un financement :

- **Créer du lien grâce au sport** : Organiser un **créneau d'aller-vers** (2000€ / action)
- **Redonner confiance grâce au sport** : Organiser un **parcours de remobilisation** par le sport (2500€ / action)
- **Recruter autrement** : Organiser une opération **Du Stade Vers l'Emploi** :
 - A la journée : 5000€ : 100 demandeurs d'emplois, 4000€ : 75 demandeurs d'emplois, 3000€ : 50 demandeurs d'emplois, 2000€ : 20 demandeurs d'emplois
 - A la ½ journée : 3000€ : 100 demandeurs d'emplois, 2400€ : 75 demandeurs d'emplois, 1800€ : 50 demandeurs d'emplois, 1300€ : 20 demandeurs d'emplois
- **Le sport pour faire découvrir des métiers** – Organiser un **match des métiers** (1500€ / action)
- **Le parcours complet de recrutement** par le sport (1000€ / bénéficiaire accompagné)

En savoir plus

Formations destinées aux acteurs du mouvement sportif francilien (RAPPEL)

CROS Ile de France : *Journée de sensibilisation Valeurs de la République et Laïcité*

Le mercredi 18 mars 2026, de 9h à 13h, une formation en distanciel via ZOOM vous permettra de mieux comprendre les principes de la République et de clarifier la notion de laïcité.

Cette session, gratuite dans le cadre du plan national, vous donnera les clés pour appliquer ces principes au quotidien, notamment dans vos activités sportives et associatives.

En savoir plus

S'inscrire

AFDAS : *Financer ses projets de formation avec l'AFDAS*

Le mercredi 25 mars 2026, de 9h à 13h, une formation en présentiel se tiendra au 1 rue des Carrières, 94250 Gentilly.

Elle vous permettra de mieux comprendre le rôle et le fonctionnement de l'AFDAS, d'identifier les formations éligibles et de monter un dossier de financement adapté au secteur sportif.

Vous apprendrez également à sécuriser vos demandes et à anticiper les calendriers.

Tarif : 50€ pour les adhérents au mouvement sportif, 100€ pour les non-adhérents

S'inscrire

Tournois amicaux

1. Tournois autorisés en Ile de France (MISE A JOUR)

Sur le site de la LIFR, dans « Gérer mon club » - « Sportifs » - « Tournois amicaux », vous trouverez, la liste des tournois amicaux autorisés par la LIFR pour l'ensemble des catégories.

Accéder au site de la LIFR

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

2. Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Sportif / Documents utiles

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

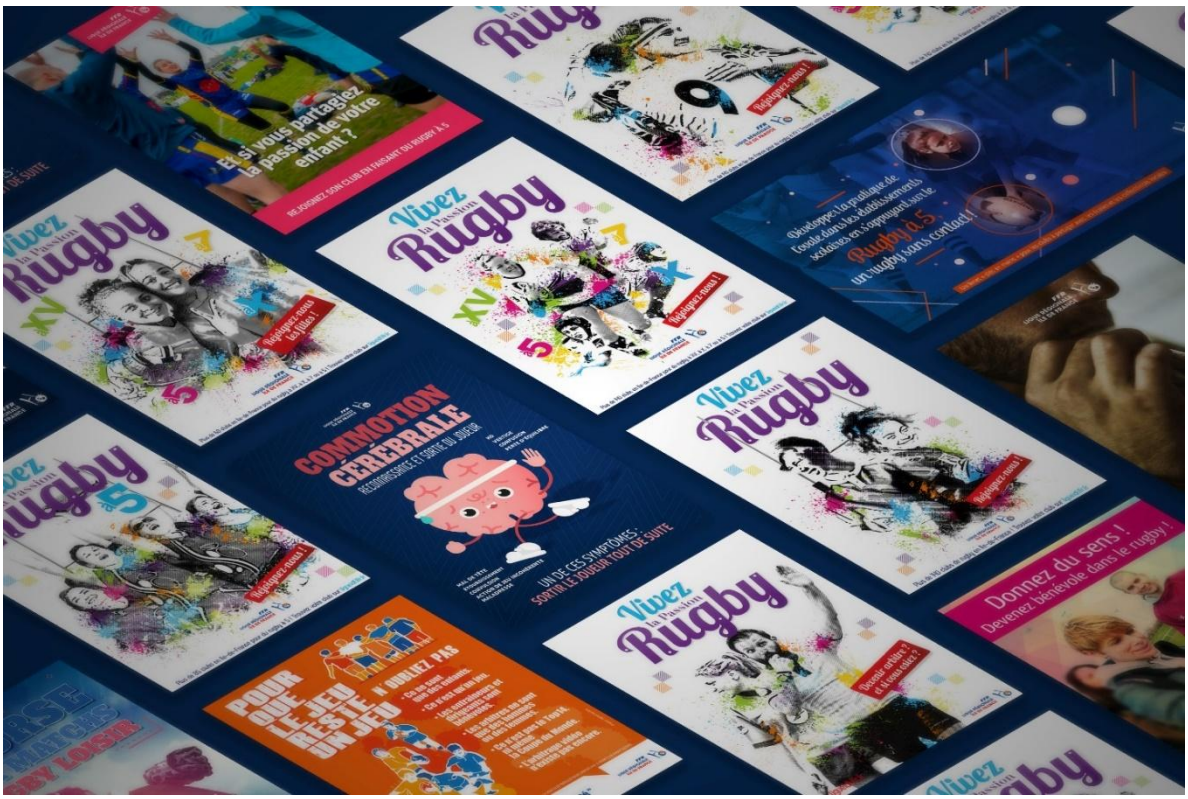
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Chantiers de la mandature

Augmenter le nombre de licenciés

1 - Apporter un soutien accru à nos EDR en lien et au soutien de nos Comités Départementaux.
2 - Permettre l'accès à notre sport pour le plus grand nombre en soutenant les nouvelles pratiques.
3 - Favoriser l'entrée et le développement du rugby dans le monde scolaire en lien avec nos CD.
4 - Favoriser les relations et le développement avec le monde universitaire et les grandes écoles.
5 - Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements (dirigeantes, arbitres, éducatrices, joueuses, …)
6 - Améliorer le maillage du territoire avec la création d'antennes EDR et des actions dans les QPV.
7 - Maintenir la croissance du Rugby à 5 et du rugby à XV loisir, en mixité et accessibles à tous les publics.
8 - Capitaliser sur les JOP 2024 et améliorer la fidélisation de nos licenciés.
9 - Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants.

Aider les clubs et les bénévoles

10 - Poursuivre l'organisation de championnats lisibles sur toutes les pratiques en concertation avec les clubs.
11 - Valoriser les actions positives des clubs et partager les bonnes pratiques.
12 - Recruter des bénévoles et aider les clubs à se structurer et à grandir.
13 - Renforcer notre IREF et assouplir l'accès aux formations pour mieux former encore et en plus grand nombre les dirigeants et les bénévoles.
14 - Contribuer à améliorer les infrastructures du rugby francilien et la qualification des installations.
15 - Soutenir une communication active et réactive avec l'ensemble de nos clubs et de nos partenaires.

Assumer un rôle citoyen

16 - Continuer à lutter contre toutes les discriminations, incivilités et violences.
17 - Développer les sections de rugby adapté pour les personnes en situation de handicap dans une démarche inclusive.
18 - Favoriser la création de sections de Rugby Santé.
19 - Développer le rugby dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
20 - Favoriser les actions écocitoyennes de nos clubs.

Faire rayonner le rugby francilien

21 - Soutenir et valoriser l'arbitrage francilien et faire accéder au haut niveau.
22 - Favoriser la culture d'un rugby de mouvement par une meilleure formation des jeunes joueuses et joueurs.
23 - Relancer les sélections régionales et départementales.
24 - Optimiser la filière de formation régionale des écoles de rugby aux seniors.
25 - Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales féminines et masculines.
26- Faire rayonner le Rugby Francilien à l'international et nouer des liens avec les Ligues et les Clubs étrangers pour favoriser les échanges.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	07 87 72 14 17	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	06 12 62 57 38 06 21 39 48 27	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !